

Tracteurs

Tracteurs - Remorques et chariots

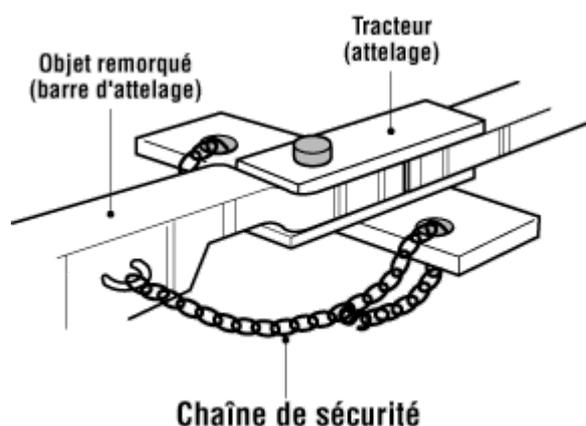
Sur cette page

[De quoi doit-on se rappeler avant de tirer une remorque ou un chariot?](#)

[Quelles choses ne doit-on pas faire?](#)

De quoi doit-on se rappeler avant de tirer une remorque ou un chariot?

- Utiliser un tracteur assez puissant pour pouvoir remorquer et immobiliser la charge en toute sécurité.
- Vérifier la pression de gonflage des pneus de la remorque ou du chariot, ainsi que leur état et leur degré d'usure.
- Utiliser les signaux manuels normalisés lorsqu'on se fait aider pour les manœuvres d'attelage.
- Utiliser seulement des broches d'attelage robustes avec goupille de sûreté.
- Utiliser un vérin de verrouillage, ou un vérin et des cales, pour atteler et dételer une remorque à un essieu ou à essieu tandem centré.
- Attacher la chaîne de sécurité du tracteur au cadre du matériel remorqué. Les chaînes de sécurité doivent être suffisamment résistantes pour supporter le poids du matériel remorqué et de toute charge que ce matériel transporte.



- Répartir la charge de façon équilibrée et sécuritaire.

- Démarrer et arrêter le tracteur en douceur.
- Adopter une vitesse sécuritaire adaptée aux conditions, à la charge et aux possibilités du tracteur.
- Éviter les fossés, les talus raides et autres obstacles.
- Se méfier des branches, saillies de toit et lignes aériennes basses lors de la manutention de charges en hauteur.
- Ne pas oublier de placer le matériel porté en position de transport avant d'emprunter la voie publique.

Quelles choses ne doit-on pas faire?

- Ne pas surcharger.
- Ne pas laisser monter de passager sur la barre d'attelage de la remorque ou du chariot.
- Ne pas circuler à plus de 25 km/h.
- Ne pas tirer une remorque ou un chariot plus lourd que le tracteur, à moins que la remorque ou le chariot soit équipé de freins.

Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2018-04-04

Avertissement

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.